

Compte rendu du Conseil de hameaux :

Saint-Même d'en haut, Saint-Même d'en bas, Les Badins

7 mai 2022

Chez André Pascal

Présents : Claude BAUDOIN, Hervé JACQUIER, Gaëtan PASCAL, Isabelle HILD, Daniel BLANC, Claudine MOLLARET, Roger NERRAND, Marcel GAILLOT, François BOUSSEY, Gérard BANDET, Michel JANIN, Jean-Marc REY, Michèle GAILLOT, Annick CARCASSONNE, Samuel RABILLARD, Alexandre GUHERY, Robin TROLEZ

Brigitte BIENASSIS (excusée), Dominique TROLEZ (excusé)

Animation : Hervé JACQUIER, 2^{ème} adjoint au Maire, Claude BAUDOIN, conseiller municipal, Gaëtan PASCAL, habitant relais

Ordre du jour :

(préparé suite à consultation de Gaëtan Pascal, par Gaëtan Pascal, Claude Baudoin et Hervé Jacquier)

1. Rappel des **documents faisant suite au Conseils de hameaux de l'automne 2021** : comptes-rendus, tableau de synthèse, fiche réponses. Ces documents sont en ligne sur le site de la mairie : <https://saintpierredentremont.org/savoie/nouveaux-conseils-de-hameaux-comptes-rendus/>
2. **Sujets concernant le hameau** :
 - a. suivi de questions abordées à l'automne et nouvelles questions :
 - i. **abris bus** : possibilité d'un abri bus financé par la Région, mais avec quel matériau ? Métal ? Bois ? Mais surtout **la question du lieu** : St M le H, derrière parking ? St M le B, ? À étudier entre habitant relais, habitants et services techniques de la mairie.
 - ii. **antenne relais** : rien de neuf. Concernant la liaison internet, la fibre arrive dans le bourg par l'Isère. Elle sera prolongée ensuite dans les hameaux en aérien.

- iii. **circulation au Cirque de St Môme** : une journée sans voiture (avec navettes) envisagée en juin ? Pb. des cars réhaussés qui touchent des toits : à voir avec le Département.
- iv. **Chemin de la culatte**: question sur la réfection du chemin à la suite du glissement de terrain
La communauté de commune en charge des chemins travaille à la sécurisation du site et fera passer le tracé un peu plus haut ; travaux prévus courant mai
- v. **Comité de site du Cirque** : une réunion avait eu lieu avant les conseils de hameaux d'automne, puis des contacts bilatéraux. La prochaine réunion du Comité de site sera le 9 juillet.
- vi. **Signalétique à l'intersection aux Badins** : prévue par la Commune qui en fait demande au Département.
Demande de refaire le marquage au sol
Etudier la possibilité d'un panneau « St pierre d'Entremont » au niveau de la route du Chenevay.
- vii. Concernant **les chats...** : il faut un accord de la SPA.
- viii. **Réparation route des Badins** : une société est mandatée pour étudier l'ensemble des ponts, murets, ...pour lesquels il y aura des réparations à effectuer. Concernant le revêtement abimé une demande est faite pour intervention lors de la tournée de stoppage des routes
- ix. Réponse écrite du maire à 5 questions posées par un habitant qui ne pouvait être présent.

b. Proposition d'amélioration d'abords d'habitations couplée à un fleurissement avec participation de la mairie (proposition habitant-relais) : aux Badins, près du bassin, une habitante place déjà un fleurissement payé par la mairie. **Une étude sera menée par l'habitant relais, des habitants volontaires et les services techniques de la mairie** pour choisir les meilleurs emplacements. **Un texte d'accompagnement** devra aussi être rédigé.

3. **Informations concernant la commune** : Place du village, rénovation ancienne école / La Poste et espace jeunes, EMA, nouveau médecin, budget 2022, CCCC, Toutes les informations sont sur le site de la mairie. *A signaler* : **la prochaine réunion participative concernant l'aménagement de la Place du village aura lieu le 15 juin à 19h30 à l'École** : <https://saintpierredentremont.org/savoie/reunion-publique-sur-la-place-du-village/> **(reporté au 22 septembre 19h30)**

4. **Proposition d'un thème pour le conseil d'automne : les chemins** : quels chemins ? Classification sur le secteur ? Projection d'un document ? Présentation Hervé Jacquier.

5. **Consultation sur le meilleur horaire pour le conseil d'automne** : après échange sur les avantages et inconvénients des horaires du matin et de l'après-midi..., a été retenu la solution suivante :

- a. Pour le conseil de hameaux du printemps : 10h
- b. Pour le conseil de hameaux d'automne : 15h ou 17h.

Bien cordialement

Compte rendu rédigé par

Claude Baudoin, conseiller municipal, Hervé Jacquier, 2^{ème} Adjoint au Maire, Gaëtan Pascal, habitant relais

Validé par Wilfried Tissot, maire

Le2022